



LE MOT DU MAIRE

L'allègement des mesures sanitaires marqué notamment par la fin du pass vaccinal et du port du masque obligatoire va nous permettre de reprendre une vie normale. Quelques mesures restent en place afin de protéger les plus fragiles comme la présentation d'un pass sanitaire pour accéder aux EHPAD, hôpitaux et cliniques. Continuons toutefois à pratiquer les gestes barrières (lavage des mains, aération des locaux...), le virus étant toujours actif.

Mme CHABANNIER, nouvelle sous préfète de Fontenay le Comte en poste depuis le 08/11/2021, a souhaité visiter notre commune le 10 mars. Après un échange général sur la situation de notre village et un parcours sur le terrain, la présentation de nos projets l'a vivement intéressée. Elle nous a assuré de son soutien et nous a rappelé que les services de l'Etat avaient aussi pour mission d'accompagner les communes et particulièrement les petites communes.

Depuis le 1er février nous accueillons un nouvel agent technique, Mr Alexandre LARDIÈRE. Après plusieurs stages effectués dans la commune pour l'entretien des espaces verts, il est désormais recruté en contrat aidé renforçant l'équipe dans laquelle il s'est bien intégré.

Au cœur de l'Europe, les événements dramatiques qui se déroulent en Ukraine où toute une population se retrouve violemment dépourvue de tout et chassée de son pays nous imposent une solidarité envers elle. Cette guerre sur le continent européen qui voit un dirigeant autoritaire d'un pays choisir d'envahir un de ses voisins, événement improbable depuis 1945, doit nous amener à réfléchir sur la protection de notre démocratie. À quelques semaines d'élections importantes pour notre pays, cette actualité nous rappelle la fragilité des pays démocratiques face à la remise en cause de façon brutale de ce modèle par certains dirigeants à travers le monde. Notre bulletin de vote reste une des meilleures façons de préserver notre liberté et protéger notre démocratie.

Christian DENÉCHAUD

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022

DEPENSES ET RECETTES :

La réunion du conseil municipal du 21 mars a porté sur les dépenses et les recettes de 2021 et le vote du budget de 2022.

	2021	2022		2021	2022
DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	318 948.68 €	818 563.13 €	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	571 280.57 €	826 364.12 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	421 093.65 €	818 563.13 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	720 256.98 €	826 364.12 €

AUTORISATION DE POURSUITE GENERALE ET PERMANENTE : Le conseil municipal autorise le comptable de la commune à engager des poursuites pour recouvrer les recettes.

TARIFS 2022 DU MARAIS COMMUNAL : Le conseil municipal décide de fixer les tarifs du communal comme suit :

	Chevaux et juments	Juments suitées	Poneys	Bovins	Vaches suitées	Brebis
Tarifs 2022	68 €	78 €	48 €	48 €	53 €	32 €

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE :
19/04/2022 à 20h

Ouverture de la mairie les samedis : 9, 23 et 30 Avril



Les élections présidentielles auront lieu : les 10 et 24 avril prochain. Bureau de vote à la mairie.

MAIRIE

Ouverture lun/mar/jeu/ ven 9H/12H30
Le samedi 9H/12H
Fermée le mercredi et le 1er samedi du mois
☎ 02.51.52.55.04 Vouillé les Marais
✉ accueil@vouillelesmarais.fr
 <http://www.vouille-les-marais.com>

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mercredi 10H/12H30
Le samedi 10H30/12H
☎ 02.51.51.53.78
 Bibliothèque Le Paradis Des Livres
✉ paradisdeslivres@orange.fr

ADMR

Centre de soins :
☎ 02.51.56.71.38
Aides ménagères et travailleuses familiales :
☎ 02.51.61.47.47
ASSITANTE SOCIALE
Permanence à la mairie de Chaillé les marais le vendredi matin

DIMANCHE 10 AVRIL 2022

De 9H à 18H



3-ème EDITION.
Vide garage /Vide grenier chez l'habitant dans les rues



**VIDE
GARAGE**

Offrez une seconde vie à vos objets ou venez faire de bonnes affaires !

Maisons participantes repérables par un ballon.

- Contact et inscription -
vincent.vouille@sfr.fr
06 09 39 80 97



Boutique Solidaire

43 rue du 11 Novembre

Chaillé les Marais

**BRADERIE DE
PRINTEMPS**

Recettes au profit de l'UKRAINE

**Vendredi 08 et
Samedi 09 Avril
de 10 h à 17h .**



Un achat de Solidarité et de respect pour l'environnement
* protocole sanitaire en vigueur *

OUVERTURE DU COMMUNAL

Les bêtes pourront gambader dans le marais communal entre le 18 et le 22 avril (date à confirmer) (sous réserve des conditions climatiques).



La Bienveillante

La Société de chasse de Vouillé Les Marais vous invite à participer au traditionnel repas des chasseurs le samedi 14 mai.

Cette année, nous vous proposons des plateaux repas à emporter.

Entrées :

2 tranches de terrines de gibiers cornichons
& Cœur de merlu sauce homardine

Plat de résistance :

Sauté de gibier sauce grand veneur
Pommes de terre sarladaises

Fromages :

Brie, chèvre & beurre

Desserts :

Verrine de fruits mascarpone spéculos
&

Menu Enfant :

1 Tranche de pâté
Hachis Parmentier
Eclair au chocolat

Croquant chocolat

Le Menu est au prix de 15 euros

Le Menu enfant est au prix de 5 euros

Bouteille de vin à 7 euros

Coupon réponse à remettre à Charlotte Thiteca ou à Audrey Ragueneau avant le vendredi 6 mai

Réservation possible par téléphone :

Charlotte Thiteca : 06 16 23 10 04 – 5 Route du Marais Vouillé Les Marais

Audrey Ragueneau : 06 18 52 94 15 – 6 Rue Pierre Vigot Vouillé Les Marais

Les plateaux repas seront à retirer le samedi 14 mai de 10h à 12h au local de chasse rue du prieuré (côté arrière de la bibliothèque). Un apéritif vous sera offert

Le Comité des Fêtes met les Jard'ins en fête le dimanche 19 juin 2022.

Au Jard, seront ainsi proposés : vide-jardin (outils, barbeuc, mobilier, etc), trocs de plantes, maraîchers locaux, ateliers lecture, espace sieste/yoga/détente, construction d'un hôtel à insectes géant, séances de découverte thématiques (apiculture, rempaillage à l'ancienne, forge, espèces animales locales, etc.) et bien d'autres idées encore.

Par ailleurs, si un coin de votre joli jardin est visible depuis les routes vouillezaïses, vous pouvez nous envoyer les infos que vous souhaitez présenter concernant vos plantes, arbres, arbustes, nains ou autres espèces vivant dans vos brins d'herbe. Une infographie commune sera mise en place afin d'agrémenter la commune de vos plus beaux aménagements paysagers et d'émerveiller les promeneurs (oui-oui, rien que ça !)

Ces différents pôles d'activités seront tenus et animés par les différents bénévoles déjà mobilisés, mais comme nous ne sommes jamais trop nombreux, nous vous accueillerons avec plaisir lors de la prochaine réunion qui se tiendra le **vendredi 8 avril à 18h30, salle des associations de la bibliothèque.**



Et en attendant, n'oubliez-pas que le Petit Musée recherche toujours les artistes qui viendront flatter sa vitrine dès mai.

Plus d'infos par comitedesfetes.vlm85@yahoo.com, sur Facebook à Comité Des Fêtes ou auprès de Vincent au 06.09.39.80.97